



Fraternité – Travail – Progrès



COMMUNIQUÉ

LES AGENTS D'ENRÔLEMENT AFFECTÉS À LA RÉGION DE NIAMEY, SONT PRIÉS DE BIEN VOULOIR SE PRESENTER À LA COMMUNE I DE NIAMEY EN VUE DU PAIEMENT DE LEUR SALAIRE DE JANVIER 2020, SELON LE CALENDRIER SUIVANT :

- 04/02/2020 à partir de 16 Heures
- 05/02/2020 à partir de 09 Heures
- 06/02/2020 à partir de 09 Heures

Niamey, le 04 Janvier 2020